



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 58251

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la rénovation des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'annonce du déblocage de 50 millions d'euros sur les crédits de la CNSA pour l'exercice 2005 affectés à la rénovation des EHPAD paraît insuffisante. En effet, alors que la Fédération hospitalière de France avait réclamé 200 millions d'euros dès 2005, il est avéré que l'intégralité des recettes issues de la suppression du jour férié ne sera pas utilisée en 2005 : 400 millions sont donc disponibles pour la rénovation des EHPAD. Elle lui demande en conséquence s'il entend débloquer de nouveaux crédits dans le cours de l'année 2005 pour la rénovation des EHPAD.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58251

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1857